



MODIFICATION 1 (PIÈCE JOINTE 2)

PIÈCE JOINTE « 2 » – FORMULAIRE DE PROPOSITION FINANCIÈRE

Supprimer dans son entièreté et remplacer avec:

1.0 Honoraires professionnels

Le taux quotidien ferme tout compris pour la réalisation de ce projet est en dollars canadiens et n'inclut pas les taxes applicables.

Tarif journalier ferme (s) (également appelé taux journalier)

Le tarif journalier s'applique à une journée de 7,5 heures (sept heures et trente minutes), à l'exclusion des pauses-repas, et n'englobe pas les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. *Pour un travail d'une durée de plus ou de moins qu'une (1) journée, le tarif sera calculé proportionnellement selon les heures effectivement travaillées.*

Le tarif journalier est un tarif « tout inclus », sauf pour les frais de déplacement pour affaires liées au projet à l'extérieur de _____ (*moyeu de voyage à insérer lors de l'adjudication du contrat*) Britannique (avec pré approbation par le chargé de projet de RNCan) et la TPS. Le tarif doit englober les frais normalement engagés pour la prestation de services, comme le travail pour mener des négociations et produire des estimations, le règlement de différends contractuels, le suivi des feuilles de temps, la facturation mensuelle, les frais de copie, d'impression et de télécopie, les fournitures de bureau, les frais de matériel informatique et de logiciels, les frais de messagerie et d'interurbain, les déplacements depuis sa résidence personnelle jusqu'à l'emplacement de RNCan dans la région de *Vancouver*, Colombie Britannique les déplacements locaux et autres frais du genre, et de tels frais ne seront pas autorisés pour imputation au contrat à titre de frais supplémentaires.

En ce qui concerne le «niveau d'effort estimé» mentionné ci-dessus en (C *), le nombre estimatif de jours sert uniquement à l'évaluation pendant le processus d'appel d'offres et ne représente pas un engagement quant à l'utilisation future.

Période du contrat: Date d'attribution du contrat au 29 mars 2019			
	(A)	(B)	(C)
Ressource	Nombre estimé de jours	Tarif journalier ferme	Total Cost (A X B)
Consultant Sénior en communications (insérer le nom de la ressource)	200	\$ < insérer >	\$ < insérer >
Période totale du contrat de prix (taxes en sus)			\$ < insérer >

2.0 Moyeu de voyage

<p>Le soumissionnaire DOIT identifier un moyeu de voyage, un (1) lieu de service (ville) en Colombie-Britannique ou en Alberta, où tous les frais de déplacement seront remboursés. Le moyeu est obligatoire avant l'attribution du contrat.</p>	<p>_____</p> <p>< Insertion du moyeu de voyage par le soumissionnaire ></p>
--	---



3.0 Prix de l'offre

Prix total de la soumission:	
Période du contrat (excluant les taxes)	\$ < insérer le prix total de l'offre >

* LE NIVEAU D'EFFORT PRÉSENTÉ AUX PRÉSENTES EST UTILISÉ À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT ET CE N'EST PAS UN ENGAGEMENT DU CANADA. ** POUR TOUTE ERREUR DANS LE CALCUL, LE CALENDRIER DES TAUX INDIVIDUELS SERA RETENU.

Tout niveau d'effort estimé spécifié dans les détails de tarification détaillés ci-dessus est fourni uniquement à des fins d'évaluation financière. Il s'agit seulement d'une approximation des exigences et ne doit pas être considéré comme une garantie contractuelle ni comme un engagement de RNCan de respecter les estimations de tout contrat subséquent.